

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la municipalité d'Hébertville tenue le 27 août 2018 à 18h00, à la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville.

PRÉSENTS :

M. Marc Richard	Maire
M. Éric Friolet, conseiller	district # 1
M. Yves Rossignol, conseiller	district # 2
Mme Éliane Champigny conseillère	district # 3
M. Tony Côté, conseiller	district # 4
M. Christian Desgagnés, conseiller	district # 6

ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Kathy Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

ABSENT :

M. Dave Simard, conseiller district # 5

1. PÉRIODE D'INTROSPECTION
2. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET CONSTAT DU QUORUM

À 18h00, le maire M. Marc Richard préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

3. ADMINISTRATION

3.A. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

5853-2018

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR

1. Période d'introspection
2. Mot de bienvenue du maire et constat du quorum
3. Administration
 - 3.A. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Résolution
 - 4.A. Travaux de réhabilitation de divers secteurs touchés par le sinistre du 4 août 2018 - octroi d'un mandat d'ingénierie et de surveillance
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

4. RÉSOLUTIONS

4.A. TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE DIVERS SECTEURS TOUCHÉS PAR LE SINISTRE DU 4 AOÛT 2018 - OCTROI D'UN MANDAT D'INGÉNIERIE ET DE SURVEILLANCE

CONSIDÉRANT le sinistre du 4 août 2018 et pour lequel il y a eu décret de travaux d'urgence tel que stipulé dans la résolution 5826-2018;

CONSIDÉRANT l'autorisation reçue du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) concernant les travaux dans trois cours d'eau intermittents et qui consistent à enlever des obstructions et à la pose de ponceaux;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux d'envergure, doivent faire l'objet d'ingénierie et de surveillance spécifiques, le tout selon les normes environnementales en vigueur;

CONSIDÉRANT l'avis géotechnique présenté par la firme SNC-Lavalin Environnement et Géosciences quant aux dommages causés par les fortes pluies aux divers secteurs;

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée par la firme Unigec Experts-Conseils et Consultants;

5854-2018

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De mandater la firme Unigec Experts-Conseils et Consultants au coût de 20 244 \$ plus taxes, selon l'offre de services datée du 22 août 2018 pour la réalisation de travaux d'ingénierie et de surveillance relatifs au sinistre du 4 août 2018. Les coûts seront défrayés à même le surplus accumulé non affecté.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question soulevée.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller M. Christian Desgagnés propose de lever l'assemblée, à 18h07.

MARC RICHARD
MAIRE

KATHY FORTIN
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE
PAR INTÉRIM